



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général Commun
Service accueil, bâtiments et cadre de vie
Bureau de l'accueil
Section courrier

RECUEIL SPÉCIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 77 du 17 juin 2024

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, en préfecture (site Saint-Aubin – bureau documentation), en sous-préfecture ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.gouv.fr rubrique : Publications/RAA

Pour accéder aux annexes non publiées, il convient de contacter le service sous lequel l'acte a été publié ou de consulter l'adresse internet indiquée dans la décision.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE DIFFUSION

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

Le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 17 juin 2024 a été affiché ce jour ; le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.gouv.fr. rubrique : Publications/RAA.

A Angers, le 17 juin 2024
Pour le Préfet et par délégation,
Pour la directrice,



Laurence BOISARD

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, en préfecture (site Saint-Aubin – bureau documentation), en sous-préfecture ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.gouv.fr rubrique Publications/RAA.

Pour accéder aux annexes non publiées, il convient de contacter le service sous lequel l'acte a été publié ou de consulter l'adresse internet indiquée dans la décision.

Recueil spécial des **Actes Administratifs** n° 77 du 17 juin 2024

SOMMAIRE

I - ARRÊTÉS

PRÉFECTURE

Direction de la réglementation et des collectivités locales

- Arrêté DRCL-BRE n°2024-53 du 16 juin 2024 relatif aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet – état des candidatures 1^{er} tour

Direction de l'immigration et des relations avec les usagers

- Arrêté DIRU-ETR-PRD n°2024-1442 du 17 juin 2024 portant création d'un local de rétention administrative à Beaucozuté

II - AUTRES

Néant

1 - ARRÊTÉS

Arrêté DRCL-BRE N° 2024-053
Élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024
Liste des candidatures régulièrement enregistrées - 1^{er} tour

Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier des Palmes Académiques,

VU le code électoral, notamment l'article R.101 ;

VU le décret du Président de la République du 6 septembre 2023 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de préfet de Maine-et-Loire ;

VU décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'assemblée nationale ;

VU l'ordre des panneaux d'affichage électoral tel qu'il a été tiré au sort le 16 juin 2024 à l'issue du délai de dépôt des candidatures ;

VU les récépissés définitifs délivrés aux candidats ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1er – L'état des candidatures régulièrement enregistrées en vue du premier tour des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 dans le département de Maine-et-Loire est fixé dans l'annexe jointe.

Article 2 - Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dès réception dans chaque commune du département et le jour du scrutin dans chaque bureau de vote des communes du département et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Angers, le 16 juin 2024


Philippe CHOPIN

Élections législatives

1^{er} tour du 30 juin 2024

Élections législatives 1^{er} tour du 30 juin 2024
49 – Maine-et-Loire
Liste des candidats de la 1^{ère} circonscription

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats		Liste des remplaçants	
1	GERNIGON	François	CRUYPENNINGCK	Helène
2	GOUAS	Anthony	JUIGNER	Nathalie
3	DUPAS	Marie Louise	DESPORTES	David
4	RICHARD	Elsa	HIE	Arnaud
5	LÉCUYER	Séverine	GEUDIN	Aymeric
6	LOUVIGNE	Hugo	CHEVALIER	Aurore
7	PRUNIERE	Roselyne	LAURENT	Simon

Élections législatives 1^{er} tour du 30 juin 2024
49 – Maine-et-Loire
Liste des candidats de la 2^{ème} circonscription

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats		Liste des remplaçants	
1	SALQUAIN	Bertrand	GENDARME	Maéva
2	LEBRUN	Philippe	QUEURY	Jean-Michel
3	TRIOT	Benoît	CARSIN	Charlotte
4	METAYER	Léo	DRISSI	Nahdjet
5	DUPONT	Stella	LIOTON	Valérie
6	BRISSEAU	Thomas	THOMAS	Marine

Élections législatives 1^{er} tour du 30 juin 2024
49 – Maine-et-Loire
Liste des candidats de la 3^{ème} circonscription

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats		Liste des remplaçants	
1	PEILLON	Patricia	CHOUFA	Abdel-Nour
2	BLIN	Anne-Laure	BEAUDOUIN	Jean-Pierre
3	ALEXANDRE	Patrick	MOIREZ	Delphine
4	HOLLEY	Simon	SEILLÉ	Jülien
5	BOURGEAULT	Edouard	ROUX	Wilson

Élections législatives 1^{er} tour du 30 juin 2024
49 – Maine-et-Loire
Liste des candidats de la 4^{ème} circonscription

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats		Liste des remplaçants	
1	GERET	Sylvie	LIZÉ	Didier
2	MORTIER	Frédéric	CATIN	Régine
3	VITASSE	Nicolas	LEHAY	Anne
4	HAMON	Delphine	VANDEWALLE	Eugénie
5	SAINT-PAUL	Laëtitia	ALGOET	Philippe
6	BOUVET	Charlyne	AUBRÉE	Julien
7	LAHONDÈS	Aurore	MORINEAU	Patrick

Élections législatives 1^{er} tour du 30 juin 2024
49 – Maine-et-Loire
Liste des candidats de la 5^{ème} circonscription

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats		Liste des remplaçants	
1	BOURDOULEIX	Gilles	BONNIN	Victor
2	TESTU	Didier	RAMBAUD	Marie-Claude
3	MASSEGLIA	Denis	FLEURANCE	Cécile
4	LIGOT	Jacquelin	BARBAUD	Ilyas
5	ESTANG	Véronique	GENDRE	Michel
6	MOREAU	France	DUPUIS	Olivier
7	GUYARD	Frédéric	BOULLAUD	Yolande

Élections législatives 1^{er} tour du 30 juin 2024
49 – Maine-et-Loire
Liste des candidats de la 6^{ème} circonscription

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats		Liste des remplaçants	
1	CHAUSSIVERT	Anaëlle	ROBERT CAPBLANC	Antoine
2	GABIN	Sylvie	LE CORRE	Aurélien
3	PAVAGEAU	Tim	LINARD	Lucas
4	LE DIAGON	Yann	KHRAIEF	Lamya
5	DUBRE-CHIRAT	Nicole	BRUGERE	Alexandre
6	MERCIER	Eric	LEFORT	Marie-Annick

Élections législatives 1^{er} tour du 30 juin 2024
49 – Maine-et-Loire
Liste des candidats de la 7^{ème} circonscription

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats		Liste des remplaçants	
1	BOULLAIS CHALLIER	Sandrine	JULIENNE	Joseph
2	LASCAUD	Clémence	PERRAULT	Mathis
3	L'HUILLIER	Céline	CHOUETTE	Luc
4	CRESPIN	Régis	CREVENNA	Lydie
5	BOLO	Philippe	MAUSSION	Patricia
6	GORIOUX	Valérie	SORET	Philippe
7	JOUANNEAU	Guillaume	FORTIN	Marie
8	DE LA SALMONIERE	Raphaël	DE LAPASSE	Laure



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle Régional Dublin
N° 4403110444**

**DIRECTION DE L'IMMIGRATION
ET DES RELATIONS AVEC LES USAGERS**

**Arrêté N°2024 - 1442
portant création d'un local de rétention administrative (LRA)**

Le préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier des Palmes Académiques

Vu le titre IV du livre VII du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 6 septembre 2023 nommant M. Philippe CHOPIN, préfet de Maine-et-Loire ;

Vu la convention pour la création d'un local de rétention administrative (LRA) temporaire dans l'établissement hôtelier Campanile sis avenue Paul Prosper Guilhem – 49070 BEAUCOUZE , signée le 30/11/2022 ;

Considérant qu'en application des textes susvisés, les étrangers qui ne peuvent être immédiatement éloignés doivent être maintenus dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire en vue de leur reconduite à la frontière ;

Considérant la nécessité qu'il existe à créer un local de rétention administrative afin d'y maintenir les ressortissants étrangers faisant l'objet d'une mesure d'éloignement en raison de circonstances répondant à l'article R. 744-B du CESEDA ;

Sur la proposition du Secrétaire général de la préfecture du Maine-et Loire ;

ARRÊTE :

Article 1 : Un local provisoire de rétention administrative est créé au sein de l'établissement hôtelier Campanile sis avenue Paul Prosper Guilhem – 49070 BEAUCOUZE avec une capacité d'accueil de 2 personnes.

Le local de rétention est créé pour une durée limitée du 19/06/2024 à 15h00 au 20/06/2024 à 15h00.

Article 2 : Les militaires du groupement de gendarmerie départementale, placés sous l'autorité du Colonel, Commandant le groupement de gendarmerie départementale de Maine-et-Loire assurent la garde du local de rétention créé.

Article 3 : Le présent arrêté entre en vigueur dès sa publication au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture du Maine-et Loire et le Colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de Maine-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté est notifié ce jour au procureur de la République et au contrôleur général des lieux de privation de liberté.

Fait à Angers, le 17/06/2024

Pour le Préfet et par délégalion,
Le Secrétaire général de la préfecture,

Emmanuel LE ROY